

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/2024

Présents : Olivier CAVALLIN, Raphaël COTE, Florian CASEAUX, Loïs MATIVET, Damien SARTORIS, Carole FAIVRE, Gérald BESANÇON, Thierry ROCHE, Benjamin PETOT

Votants : 9

Absents excusés : Amandine MARCHIONINI, Félicien JOUHAM

Secrétaire de séance : Benjamin PETOT

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil municipal du 11/04/2024 est adopté à l'unanimité

Avant l'ouverture du conseil, Olivier a relu la Charte de l'élu local suivant l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales

### ORDRE DU JOUR

#### 1. CHANGEMENT DE GRADE

Mme EMONNOT Karine actuellement au poste d'« adjoint technique territorial » évoluera au poste d'« adjoint technique territorial principal de 2ème classe » à partir du 01 juillet 2024. Délibération votée à l'unanimité.

#### 2. CARTES AVANTAGES JEUNES

La commune renouvelle les cartes avantages jeunes pour les enfants et adolescents du village. Ce dispositif concerne les jeunes entre 2 et 18 ans ; la carte est gratuite (financée par la commune) et disponible sur demande au secrétariat de la Mairie. La prochaine carte avantage jeunes couvrira la période de septembre 2024 à septembre 2025

#### 3. ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN

Le scrutin se déroulera le dimanche 09 juin à la salle des fêtes de 08h00 jusqu'à 18h00.

#### 4. PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

La commission urbanisme s'est réunie ce jeudi 7 mai 2024 à 20h00 pour donner un avis favorable sur le futur PLUI de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura et en particulier sur le zonage du territoire communal. Le conseil municipal valide le règlement graphique de la commune de Crotenay pour le futur PLUI. Unanimité.

#### 5. VENTE DU TRACTEUR

La commune souhaite vendre l'ancien « tractopelle » qui n'était plus utilisé pour un montant de 4500€ à un particulier résidant dans le département des Hautes Alpes (05). Délibération votée à l'unanimité.

#### 6. VESTIAIRE DE FOOTBALL

Il est précisé que Loïs Mativet quitte la salle du Conseil. Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour qu'une nouvelle demande de subvention soit faite à la région Bourgogne Franche Comté au titre d'équipements sportifs pour un montant de 100 000€.

Cette demande sera examinée lors de la commission permanente de la Région Bourgogne Franche-Comté du 15 juin 2024.

Le bureau d'étude par le résultat de l'étude thermique a rejeté le système de production d'eau chaude sanitaire et les émetteurs de chaleur prévu initialement et nous impose des systèmes de production type pompe à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire et climatisation réversible pour le chauffage ce qui va impacter à la hausse le budget général.

Pour rappel, le budget général étant de 491 421.51€ pourrait s'élever à 540 210.51€. Nouveau budget provisoire dans l'attente des chiffres définitifs.

Le conseil adopte ce nouveau plan de financement provisoire. Une abstention 8 Pour.

## **7. FETE DE CROTENAY**

La commission animation se réunira mercredi 29 mai autour des associations du village pour planifier l'organisation de la fête du village. Le programme des festivités sera distribué dans les boîtes aux lettres courant du mois de juin.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Le conseil donne son accord à l'unanimité pour louer l'appartement du Comptoir de l'Heute à Monsieur FERREUX pour un loyer de 600€/mois.
- La société de chasse a rencontré la commission animation et Mr Le Maire le mardi 07 mai 2024 afin d'évoquer la cabane de chasse. Suite aux difficultés rencontrées avec la cabane comme par exemple l'absence d'eau et d'électricité et la vétusté de celle-ci, les représentants de la société souhaiteraient disposer d'un autre lieu plus proche des commodités pour implanter une nouvelle cabane et demande si la commune pourrait l'accompagner dans ce projet.  
En retour, un plan de financement a été demandé par la commune et le choix d'un terrain est en cours.
- Concernant le projet de panneaux photovoltaïques à côté de l'aérodrome, le recours administratif de la commune a été rejeté par la cours administrative de Nancy. De ce fait, il reste la possibilité de contester la décision au Conseil d'Etat ou d'engager des pourparlers avec la société Luxel afin de trouver un arrangement à l'amiable. Des discussions sont d'ores et déjà en cours avec la communauté de communes concernant la ligne de conduite à tenir suite à cette décision. Pour rappel, le conseil municipal a voté contre ce projet de panneaux photovoltaïques à l'aérodrome de Crotenay.
- Gérald BESANCON remercie tous les bénévoles pour la corvée de taille des arbres qui s'est tenue et tient à informer que ces corvées se tiennent sur la disponibilité et le temps libre de chacun en incluant également l'équipe municipale.

# FÊTE DE CROTENAY

## SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET 2024

### **SAMEDI**

- **Animations à partir de 15H** (*structures gonflables, stands des associations*)
- **Repas champêtre** (*servi par les chasseurs : taboulé, Jambon à la broche frites, fromage, fromage blanc et son coulis*)
- **Concerts** (*Fanfare de Crotenay à partir de 19H30, groupe Solène et ses amis à 22H*)
- **Feux d'artifice** (*à partir de 22H45*)

### **DIMANCHE**

- **Apéritif de la Mairie à partir de 12H**
- **Photo collective prise par un drone à partir de 12H**
- **Pique-nique citoyen** (*mise à disposition des barbecues, chacun amène son repas*)

**Venez nombreux** 😊